

tats. Les députés seraient mieux en mesure d'analyser et de comprendre certaines affectations de fonds.

Je ne songerais d'aucune façon à restreindre le droit qu'a chaque député de parler sur toute question relative à cette dépense. Je ne voudrais pas, par ailleurs, qu'on applique la règle, si tant est que ce fût une règle, invoquée il y a quelques années et qui empêcherait les députés d'inscrire au *Feuilleton* des questions au sujet d'un ministère dont les affaires font l'objet d'un examen par un comité de la Chambre. Je m'efforcerais autant que possible de préserver, soit au moyen d'une entente préalable entre les députés ou d'instructions pertinentes au comité, le droit des députés d'étudier toute question relative aux affectations du ministère de la Défense nationale. J'estime qu'en constituant un tel comité nous pourrions examiner plus soigneusement les aspects complexes qu'offre inévitablement une dépense d'une telle importance. Ce serait, je crois, maintenir les traditions parlementaires et une façon de procéder profitable tant aux députés qu'à la population.

M. Henri-A. Gosselin (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, il m'est très agréable d'ajouter à celles des autres membres de la Chambre mes propres félicitations aux motionnaires (MM. McMillan et Breton) de l'Adresse, qui se sont si bien acquittés de leur tâche. Je suis convaincu que les circonscriptions qu'ils représentent en sont très flattés.

Dans mes premières observations, je n'entends pas m'étendre sur la question de la défense nationale, mais je crois de mon devoir d'exprimer mes opinions à l'égard des plus importantes questions que le Gouvernement sera appelé à étudier au cours de la présente session. J'ai attentivement écouté les divers discours qui ont été prononcés depuis l'ouverture de la session et les déclarations des différents ministres: le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Pearson), le ministre de la Défense nationale (M. Claxton) et les autres. Dès le début, l'expansion du Canada a reposé sur certains principes et certaines traditions, et nous ne voulons pas nous en détacher. Le Canada compte une faible population, mais, ayant toujours vécu dans la liberté et la bonne entente, nous tenons à préserver nos libertés contre tous les agresseurs qui voudraient les détruire.

Nous devons, je crois, examiner la question sans parti pris politique. Tous les députés se doivent d'étudier ces questions en toute sincérité et honnêteté. En diverses occasions, nos représentants aux Nations Unies ont affirmé qu'il fallait réaffirmer ces principes dans tout l'univers et nous avons cru qu'il était

de notre devoir de collaborer avec les autres pays en vue de trouver les moyens d'éviter que les principes communistes ne s'implantent chez nous. Je me suis renseigné dans les journaux et autrement sur le travail des membres du gouvernement chargés d'exposer les principes que nous défendons. Je dois les en féliciter. Nous devons leur accorder notre entier appui, afin qu'ils puissent prendre immédiatement les décisions qui s'imposent s'ils jugent notre sécurité menacée.

Notre population est plutôt faible, comparée à celle d'autres pays membres des Nations Unies. Cependant, au cours des deux dernières guerres, nous avons démontré au monde entier que les Canadiens savent s'acquitter des tâches qu'ils entreprennent. Nous agissons de la même façon advenant un troisième conflit. A mon sens, nous devrions être prêts à aider les Nations Unies par tous les moyens possibles, afin d'enrayer le danger d'une troisième guerre mondiale.

Il est de notre devoir, monsieur l'Orateur, d'examiner et d'étudier à fond les questions qui nous sont soumises; nous devons agir avec sincérité afin d'éviter des erreurs. Compte tenu de notre expérience au cours du dernier conflit, nous devrions être en mesure de nous acquitter pleinement de notre rôle au sein des Nations Unies. Notre population énergétique est prête à consentir tous les sacrifices possibles en vue de sauvegarder nos libertés et notre mode de vie. Les efforts de la population et nos ressources naturelles seront, au besoin, offerts aux Nations Unies afin d'assurer le succès. Nous devons nous sacrifier le plus possible dans notre train de vie afin d'être en mesure d'acquitter les dépenses qui nous permettront de poursuivre la lutte pour sauvegarder nos principes. Je ne tenterai pas d'indiquer comment il faut administrer chaque ministère parce que je suis dépourvu des connaissances et de l'expérience nécessaires. J'estime, cependant, qu'afin de réussir il nous faut pleinement appuyer ceux qui sont au courant de ces questions.

La république voisine, qui compte une forte population, a jusqu'à présent pris des mesures en vue de protéger la liberté; afin que les principes des communistes qui souhaitent dominer le monde ne soient pas acceptés parmi les nations libres. Connaissant nos obligations, nous du Canada suivons depuis plusieurs mois l'apport que le Canada a proposé de fournir en vue d'assurer le succès des Nations Unies. A cet égard, je crois que nous jouissons de l'appui de l'ensemble de la population du Canada. Nos gens estiment que le Gouvernement, par l'intermédiaire de ses représentants, a le devoir d'appuyer toutes et chacune des initiatives nécessaires et de donner l'appui financier qui s'impose, sans tenir compte des